

Le Lien Tarn-Agout

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Tarn-Agout un territoire engagé !

www.cc-tarnagout.fr

SOMMAIRE

3 / L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

4 / LA CCTA, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE C'EST QUOI ?



- 36 projets TEPCV sur le territoire
- Les subventions mobilisées à ce jour
- La CCTA s'est engagée

8 / GRÂCE AU PROGRAMME TEPCV, DES COMMUNES SE SONT ENGAGÉES

- Et des travaux sont déjà réalisés... Des témoignages
- La commune d'Azas a répondu à l'appel à projets

12 / L'ACTU DES PORTES DU TARN

13 / C'EST NOUVEAU

- La CCTA valorise ses supports de communication

14 / LES BRÈVES



Le Lien TARN-AGOUT N° 40

Ont collaboré à la rédaction : *Patricia Balland, Marie-Claire Bézat, Céline Escribe, Marion Genoudet, Emilie Granier*
Conception et réalisation graphique : *Marie-Claire Bézat*
Impression : *Art et Caractère* - Tirage : 14 500 exemplaires
Diffusion : *La Poste*
ISSN N° : 129365271 - Dépôt légal à parution



L'édito du Président

*Vous trouverez dans ce Lien un premier bilan relatif à la **labellisation TEPCV**, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, que la Communauté de communes TARN-AGOUT a obtenu le 27 février 2017 et **dont ont su bénéficier la plupart de vos communes ainsi que l'intercommunalité.***

Les témoignages des maires de quelques communes mettent bien en avant ce qu'ils ont pu réaliser grâce à ce programme, travaux ou aménagements apportant un meilleur confort, économie et qualité de vie pour vos équipements communaux ou votre environnement.

Votre communauté de communes poursuit sa marche en avant, le projet du centre aquatique intercommunal à Lavaur et le plan d'actions pour les commerces des centres - villes, sont en route.

Le parc d'activités des Portes du Tarn s'équipe avec le lancement de l'aire de services autoroutière dont la livraison est prévue en octobre 2019.

*Nouveauté ! Pour vous apporter une information permanente, au-delà de notre journal communautaire et de notre site internet, vous pouvez nous retrouver dès maintenant sur **Facebook Communauté de communes Tarn-Agout.***

Nous travaillons pour vous, en équipe, élus et agents territoriaux que je tiens encore une fois à remercier pour leur implication.

Cordialement

Jean-Pierre Bonhomme

Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout

UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE, C'EST QUOI ?

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire où les collectivités s'engagent à réduire les besoins en énergie des habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs.

RAPPEL

Le 27 février 2017, la
Communauté de Communes
Tarn-Agout obtenait le label

**TERRITOIRE A ENERGIE
POSITIVE POUR
LA CROISSANCE VERTE**

Communauté de communes
Tarn-Agout

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Les thématiques d'actions en Tarn-Agout



DE SUBVENTIONS ALLOUÉES
AU TITRE DU
LABEL TEPCV

- La réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment
- La mobilité propre
- Le soutien à une dynamique économique raisonnée, créatrice d'emplois locaux durables
- La valorisation des savoir-faire artisanaux et agricoles avec la mise en place de circuits courts
- La sensibilisation et l'éducation aux gestes éco-citoyens pour un quotidien plus responsable et plus durable

Quant au terme "croissance verte", il se réfère au potentiel de leviers pour l'économie et l'emploi représenté par un tel programme. Un territoire à énergie positive encourage la création d'emplois non délocalisables dans les domaines du bâtiment, des déchets, des énergies renouvelables, des économies d'énergie.

Une aide complémentaire pour améliorer l'éclairage public...

En plus des subventions liées à la convention TEPCV, la CCTA a obtenu un appui financier supplémentaire concernant l'amélioration du parc de l'éclairage public sur le territoire avec pour objectifs :



D'AIDE
COMPLÉMENTAIRE

- D'augmenter l'efficacité et la performance technique des équipements d'éclairage public (50 % d'économie d'énergie visé)
- De diminuer significativement les consommations énergétiques
- De réduire la pollution lumineuse vers le ciel
- De limiter la lumière intrusive ainsi que les nuisances sur l'environnement naturel (faune et flore)
- De réduire les gaz à effet de serre

La CCTA et les communes d'Ambres, Massac-Seran, Labastide-Saint-Georges, Lavour et Saint-Sulpice-la-Pointe ont profité de ces aides pour la rénovation de leur parc d'éclairages en LED.

E POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Certificats d'économies d'énergie

Depuis 2017, les territoires signataires d'une convention TEPCV peuvent être porteurs d'un programme d'économies d'énergie et voir leurs investissements récompensés par l'attribution de certificats d'économie d'énergie (CEE).



DE SUBVENTIONS PERÇUES

Les travaux éligibles au financement en Tarn-Agout et financés à 100 % :

- ➔ La rénovation de l'éclairage public extérieur
- ➔ L'isolation ou changement de chauffage pour les bâtiments publics
- ➔ Le raccordement d'un bâtiment public ou résidentiel à un réseau de chaleur

Quel rôle a joué l'intercommunalité ?

La CCTA a conclu un partenariat avec EDF lui confiant l'instruction des dossiers présentés par la CCTA et les communes pour la valorisation des CEE sur leur patrimoine respectif.

La CCTA a assuré toute la coordination liée au regroupement et à la transmission des dossiers à EDF. Elle s'est chargée également de reverser aux communes les subventions perçues les concernant.

EN RÉSUMÉ !

" Est dénommé TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. »

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, article 1

ILS OEUVRENT POUR LA CROISSANCE VERTE DU TERRITOIRE



Société spécialisée dans l'ensemble des métiers de la collecte, du nettoyage des espaces publics, du tri, du traitement, du stockage et de la valorisation des déchets.



Société spécialisée dans la nutrition des plantes qui porte une attention particulière à l'impact environnemental de ses produits



SUITE AUX ZOOMS METIERS ORGANISÉS PAR LA CCTA POUR DES CRÉATIONS D'EMPLOIS DURABLES...



2
PERSONNES
RECRUTÉES



1
PERSONNE
RECRUTÉE

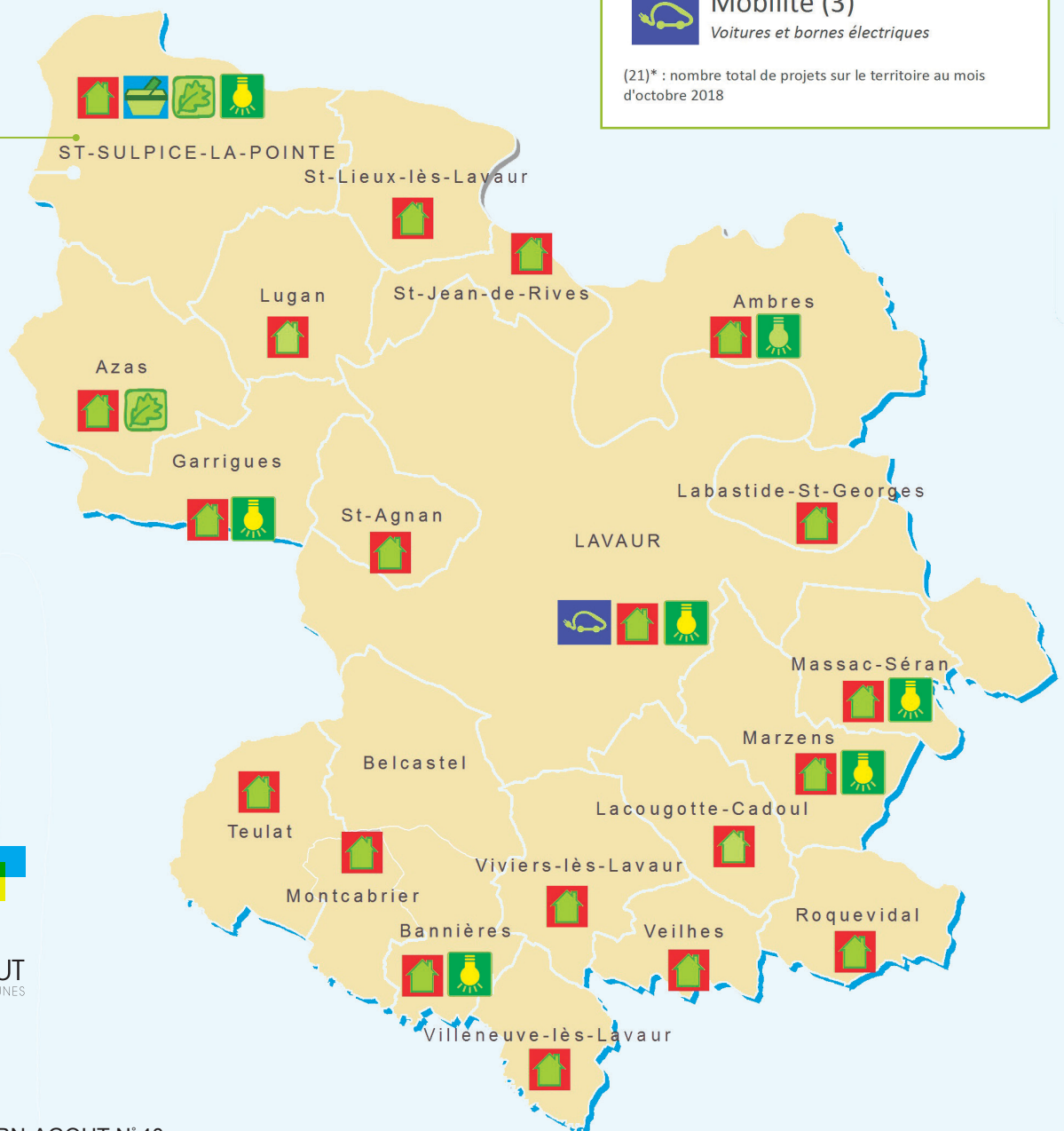
LA CCTA, TERRITOIRE À ÉNERGI

36 PROJETS TEPCV SUR LE TERRITOIRE



-  **Bâtiments (21)***
Isolation, chauffage, menuiseries
-  **Eclairage public (7)**
Passage en ampoules LED
-  **Biodiversité (3)**
Désherbage thermique, jardin pédagogique
-  **Circuits courts (2)**
Jardins partagés
-  **Mobilité (3)**
Voitures et bornes électriques

(21)* : nombre total de projets sur le territoire au mois d'octobre 2018



E POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

LES SUBVENTIONS MOBILISÉES À CE JOUR Label TEPCV + CEE

AMBRES	59 714 €	ROQUEVIDAL	6 093 €
AZAS *	42 818 €	SAINT-AGNAN	52 048 €
BANNIERES	11 083 €	SAINT-JEAN-DE-RIVES	875 €
GARRIGUES	12 349 €	SAINT-LIEUX-LES-LAVAUUR	53 418 €
LABASTIDE-SAINT-GEORGES	187 594 €	SAINT-SULPICE-LA-POINTE	13 284 €
LACOUGOTTE CADOUL	37 652 €	VEILHES	8 019 €
LAVAUUR	34 519 €	VILLENEUVE-LES-LAVAUUR	26 100 €
LUGAN	64 779 €	VIVIERS-LES-LAVAUUR	34 482 €
MARZENS	41 340 €	TEULAT	25 402 €
MASSAC SERAN	35 484 €	C/C TARN-AGOUT	75 715 €
MONTCABRIER	28 788 €	TOTAL	851 556 €

* + projet "coin nature" à l'école

LA CCTA S'EST ENGAGÉE...

... pour la mobilité propre

Afin de réduire son empreinte carbone, la CCTA s'est dotée, en 2018, de deux véhicules électriques en remplacement de véhicules diesel. Cette démarche a vocation d'encourager les initiatives en matière de mobilité propre de la part de ses communes membres et des habitants. L'usage de ce type de véhicule a nécessité l'installation de deux bornes électriques de recharge.

... pour un éclairage public économe

En équipant en LED les lampadaires de la zone d'activités Les Cadaux et de l'aire de covoiturage au rond point de Gabor, la CCTA constate à ce jour une baisse de consommation de 70 %.



GRÂCE AU PROGRAMME TEPCV,

...ET DES TRAVAUX SONT DÉJÀ RÉALISÉS !

DES TÉMOIGNAGES

À LABASTIDE-ST-GEORGES



**EMMANUEL JOULIÉ,
MAIRE DE LA COMMUNE**

Le lien TA - M. Joulié, quels travaux ont été entrepris sur votre commune ?

EJ - Nous avons débuté le programme TEPCV au travers d'un important programme de modernisation de notre éclairage public.

Au final, après 2 ans, c'est plus de la moitié de notre parc de candélabres qui est équipé en LED.

L'an passé, au travers des CEE, nous avons pu bénéficier de près de 200 000 € d'investissements au profit de l'isolation des bâtiments communaux : école, mairie, vestiaires du stade (menuiseries, isolation extérieure, plafonds) et même la chaudière de l'école qui est désormais alimentée au gaz de ville.

Le taux de subvention devrait être de 100 % que nous espérons percevoir dans le courant du 1^{er} trimestre.

Le lien TA - Avez-vous dès à présent constaté des économies d'énergie ?

EJ - Oui, sur l'éclairage, les économies sont près de 10 000 € par an avec une baisse de consommation de 50 à 65 % sur les secteurs équipés.

Pour les autres bâtiments il est trop tôt pour annoncer des chiffres mais là aussi d'importantes économies sont attendues.

Le lien TA - Comment ces travaux ont été perçus par les habitants et/ou les usagers des équipements concernés ?

EJ - Le confort à l'école est préservé voire amélioré, et pour ce qui est de l'éclairage public les administrés sont unanimes pour dire que les LED éclairent au final mieux que les vieilles lampes énergivores !

Le lien TA - Quelles sont les autres initiatives qui ont été menées ou que vous souhaiteriez mettre en place sur votre commune ?

EJ - En parallèle de ces soutiens au titre du TEPCV, nous menons un programme d'investissement important sur la salle Raymond Bressolle (gymnase) pour, là aussi, maîtriser nos dépenses d'énergie : isolation du plafond, isolation par l'extérieur des murs, changement du système de chauffage et des menuiseries. Tous ces investissements permettront à la commune de maîtriser les dépenses énergétiques de demain avec un coût de l'énergie qui ne va cesser de croître... C'est aussi et surtout le souhait de notre équipe de poursuivre et d'accélérer la gestion durable du village. Ces efforts ont d'ailleurs été salués cet automne par la remise du prix de la démarche durable dans le cadre du concours des villages fleuris organisé par le CAUE.



DES COMMUNES SE SONT ENGAGÉES...



À TEULAT

**SABINE MOUSSON,
MAIRE DE LA COMMUNE**

Le lien TA - Mme Mousson, qu'avez-vous entrepris comme travaux sur votre commune et qu'en pensent les habitants et les usagers ?

SM - Toutes les fenêtres de la salle du conseil, de la salle des archives de la mairie ainsi que de la salle des fêtes de la commune ont été remplacées en double vitrage. Les agents de la mairie et les usagers de la salle des fêtes sont satisfaits des travaux effectués.

Le lien TA - Avez-vous d'ores et déjà constaté des économies d'énergie ?

SM - Nous n'avons pas assez de recul pour estimer les économies faites à ce jour. Toutefois, le double vitrage est visiblement beaucoup plus efficace puisqu'il nous permet de baisser le chauffage dans les pièces concernées.

Le lien TA - Souhaiteriez-vous mettre en place d'autres initiatives sur votre commune ?

SM - Oui et elles sont de plusieurs ordres. Toujours dans une recherche d'économies d'énergie, la municipalité souhaiterait repenser le chauffage de l'école, changer les deux vieilles portes de la mairie qui occasionnent de grandes déperditions de chaleur ou encore installer des horloges pour éteindre les lumières publiques la nuit. Ce dernier point a d'ailleurs été déjà voté en conseil municipal. En outre, la commune envisage d'avoir une politique de veille foncière afin d'installer de jeunes agriculteurs en bio.



À BANNIÈRES

**GÉRARD PORTES,
MAIRE DE LA COMMUNE**

Le lien TA - M. Portes, quels ont été les travaux réalisés sur votre commune ? Avez-vous déjà constaté des économies d'énergie ?

GP - Les travaux réalisés sur la commune au titre des TEPCV-CEE sont exclusivement dans la salle des fêtes. Cette salle qui était l'ancienne école n'avait pas été modifiée depuis 30 ans, excepté le carrelage refait en 2016.

Au titre des CEE, la commune a pu réaliser l'isolation du plafond avec de la laine de roche et des plaques améliorant l'aspect phonique. Aussi, toutes les fenêtres ont été changées. Quant aux aérothermes existants, très énergivores, ils ont été remplacés par une pompe à chaleur air-eau. Il est certain qu'en isolant le plafond, les fenêtres et en remplaçant le chauffage, des économies d'énergie seront bien réelles.

Toutefois, les travaux ayant été réalisés entre février et juin 2018, il est trop tôt pour avoir une idée de la consommation électrique économisée. Nous le saurons au prochain relevé en mai 2019.

Le lien TA - Qu'en disent les habitants et les usagers ?

GP - Ces travaux ont été présentés aux habitants lors des vœux 2019 et dans le bulletin municipal distribué en février 2019. Les Banniérois ont bien accueilli ces travaux d'économie et de confort (le visuel de la salle des fêtes est plus moderne) et le type de chauffage installé plus doux au regard du chauffage précédent qui était très bruyant. Les habitants sont aussi sensibles aux aspects budgétaires puisque le budget communal n'a pas été sollicité, la subvention de ces travaux (environ 40.000 euros) a couvert les travaux à 100 % HT, le reste étant récupéré par le remboursement de la TVA par le FCTVA.

Sans cette aide ces travaux n'auraient jamais été entrepris ou alors sur plusieurs années.

Cela illustre aussi l'avantage pour les petites communes d'être regroupées dans une intercommunalité. Seule, la commune n'aurait pas pu obtenir le label TEPCV qui conditionne l'apport financier pour les travaux d'économies d'énergie.





À MARZENS

**DIDIER JEANJEAN,
MAIRE DE LA COMMUNE**

Le lien TA - M. Jeanjean, parlez-nous des travaux qui ont été réalisés dans votre commune

DJ - Dans le cadre de la convention signée pour les CEE TEPCV, Marzens a bénéficié d'une aide pour les travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes Bernard Pontier. L'intervention a concerné la mise en place d'une isolation thermo-acoustique et le remplacement de toutes les menuiseries.

Le projet, suivi par un architecte, a fait l'objet d'une étude attestant d'un gain énergétique théorique de 30 %, ce qui ne peut être que bénéfique quant à l'utilisation variée de cette salle.



À GARRIGUES

**BERNARD BOLON,
MAIRE DE LA COMMUNE**

Le lien TA - M. Bolon, quels ont été les travaux réalisés sur la commune de Garrigues ?

BB - La commune de Garrigues a intégré le programme des travaux pouvant bénéficier de certificats d'économie d'énergie TEPCV dans le cadre de la convention signée entre la CCTA et EDF.

1 *La chaudière de l'appartement locatif situé à l'étage de la mairie installée dans les années 1990 a été remplacée par une chaudière à condensation fournie et installée par l'entreprise MGE de Saint-Sulpice-la-Pointe.*

2 *La salle du conseil municipal, qui constitue une liaison entre le bâtiment de la mairie et la salle des fêtes a été aménagée il y a de nombreuses années à l'emplacement de ce qui était auparavant le préau de l'école.*

Aucune isolation n'existait entre la toiture et le plafond suspendu. Ces combles ont été isolés avec un matériau ECOLAINE sur une épaisseur de 335 mm au minimum garantissant une résistance thermique de 7 m² KWH. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CRI de Saix. Les combles de l'appartement locatif situé à l'étage de la mairie ont été isolés de la même façon par la même entreprise.

3 *Les luminaires des candélabres isolés, situés principalement aux carrefours de routes, équipés à l'origine avec des ampoules à vapeur de sodium, ont été remplacés par des luminaires de type LED.*

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CITEL de Saint-Sulpice-la-Pointe



LA COMMUNE D'AZAS A RÉPONDU À L'APPEL À PROJETS

" **TEPCV, 10 000 COINS NATURE DANS LES ÉCOLES** " et a créé un jardin pédagogique avec un potager

Ce jardin, qui est proche du portail de l'école afin d'accueillir les visiteurs sur une note naturelle et fleurie, est entretenu au fil des saisons dans le cadre d'activités scolaires ou périscolaires.

Ce coin nature se compose :

- 1 De quatre bacs de culture (des cageots de pommes récupérés, restaurés et renforcés) pour accueillir la culture de fleurs, d'aromatiques, de légumes et de pastel
- 2 D'un bac réservé à des expérimentations de dégradation biologique de déchets (activité en lien avec les interventions du SMICTOM à l'école)
- 3 D'un carré potager dont la forme permet aux enfants d'accéder facilement aux plantes (plants de fraisiers, menthe, potirons en saison) et qui a été réalisé grâce au bénévolat de M. Alexandre Beltramini, conseiller communautaire, conseiller municipal de la commune
- 4 D'un compostage des déchets verts et bientôt alimentaires de la cantine de l'école
- 5 D'un cerisier, un murier platane et un amandier qui ont été plantés aux alentours.



Ce coin nature a un franc succès, en particulier auprès des enfants de maternelle et CP, qui n'ignorent plus rien de la façon de planter un bulbe de tulipe, de l'élimination des « gourmands » des plants de tomates et de l'utilité des vers de terre !

CHRISTINE ANTONSANTI,
MAIRE DE LA COMMUNE

JEAN-FRANÇOIS OLIVE, ADJOINT EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES



L'Espace **INFO ÉNERGIE** du CAUE du Tarn

*Vous vous questionnez sur les économies d'énergies, les aides financières, l'isolation, le chauffage, la ventilation, les systèmes d'eau chaude sanitaire...
Prenez conseil auprès des conseillers !*

PLUS D'INFORMATIONS SUR www.caue-mp.fr/espace-info-energie-tarn
CONTACT ET PRISE DE RENDEZ-VOUS au 05 63 60 16 80

Ils peuvent aussi vous aider...



PERMANENCES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS
Le mercredi matin (tous les 15 jours)
MSAP - Espace Saint-Roch
2, rue des Abattoirs à Lavaur

L'AIRE DE SERVICES AUTOROUTIÈRE

**Les travaux ont démarré depuis le 8 janvier 2019.
Livraison prévue en octobre 2019**



© lafabrikimages.fr

Le mois de janvier aura marqué le top départ de l'aire de services des Portes du Tarn. Après la signature de l'acte de vente du terrain, les travaux ont officiellement débuté le 8 janvier et se dérouleront en plusieurs phases.

Après un décapage des terres végétales, les entreprises réaliseront les plateformes qui accueilleront les bâtiments des sociétés SIGHOR (Société des Indépendants Gestionnaires en Hôtellerie Restauration) et TOTAL, les deux investisseurs de l'aire de services.

Les fondations devraient débuter mi-avril.

A terme, une trentaine d'emplois seront créés.

Pour plus d'informations : www.portesdutarn.fr

LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES DES JARDINS PARTAGÉS



Gratuits et ouverts à tous

Jardiniers expérimentés ou amateurs, rendez-vous directement aux jardins partagés !
Impasse de Roquesérière à Saint-Sulpice-la-Pointe (parking à côté de l'impasse des pins)

➔ **Atelier SÈMES TON PRINTEMPS**

Samedi 6 avril de 10h à 12h

Venez découvrir les différentes techniques de semis pour être autonome dans la production de plants et participer à une opération de semis collectifs pour le jardin partagé.

➔ **Atelier SYMPATHIQUES AROMATIQUES ET PLANTATIONS DE SAISON**

Mercredi 8 mai de 17h à 19h

Venez découvrir les modes de culture et les utilisations des principales plantes aromatiques ainsi que des espèces originales plantées au jardin. Nous parlerons aussi des plantations des légumes d'été.

➔ **Visite du " JARDIN PERMACULTUREL " de l'association Domino**

Mercredi 19 juin de 18h 30 à 20h

L'association Domino qui anime des ateliers autour d'activités artistiques et de jardinage, dédiés à des personnes en situation de fragilité ou de handicap, présentera son jardin inspiré de la permaculture.

Rdv à 18h15 au parking du jardin partagé à St-Sulpice-la-Pointe ou à 18h30 directement à Camino (Domaine de Mestre Gouny - 2044, route de St Sulpice à Rocquesérière)

Deux autres ateliers sont prévus :

Les 28 septembre et 19 octobre 2019

Pour plus d'informations : seve.terre@gmail.com

C'EST NOUVEAU !

LA CCTA VALORISE SES SUPPORTS DE COMMUNICATION

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

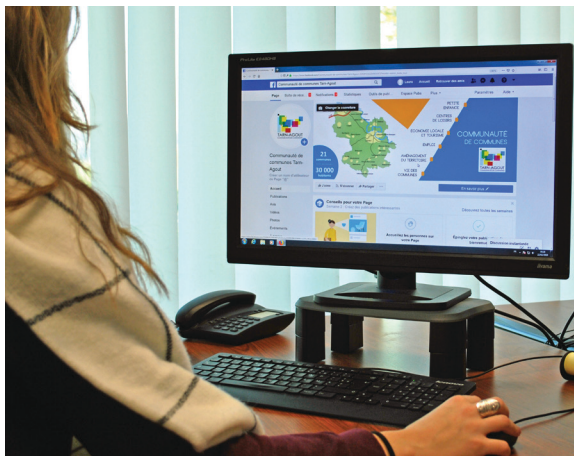


En appui du journal communautaire, ce nouvel outil de communication vous propose une autre manière de vous informer de la vie de votre territoire. Rendre plus accessible l'information de votre intercommunalité est un de nos enjeux pour 2019.

Au programme : mise en lumière de l'ensemble des activités et des services de la collectivité par une information claire et synthétique.

Vous souhaitez mieux connaître votre intercommunalité ? Ses projets ?

Vous voulez mieux comprendre les services de proximité qui y sont proposés dans les domaines de l'emploi, le développement économique, la petite enfance, les centres de loisirs, l'environnement, la vie des communes ? De l'information illustrée vous y est proposée...



Alors, suivez la nouvelle page Facebook Communauté de communes Tarn-Agout !

LE P'TIT JOURNAL DES ALSH EN TARN-AGOUT !



Les centres de loisirs, Gosciny à Saint-Sulpice-la-Pointe, La Treille à Lugan et Jean de la Fontaine à Labastide-Saint-Georges ont coopéré pour proposer aux familles du territoire **Le P'tit journal**.

Ce nouveau support de communication reprend les activités proposées aux enfants pendant les vacances et lors du service commun périscolaire des mercredis.

Favorisant le maintien du lien avec les familles, il a également pour intérêt d'illustrer, de manière concrète, le projet pédagogique de chaque centre de loisirs. A terme, les enfants seront acteurs de ce projet en devenant de vrais petits reporters pour diverses rubriques !

Découvrez les activités proposées à vos enfants lors des vacances scolaires et service périscolaire en vous connectant sur le Portail Famille, accessible depuis le site www.cc-tarnagout.fr



POSEZ VOS QUESTIONS !

Afin de maintenir un lien de proximité avec ses habitants, la CCTA ouvre un espace qui vous est dédié. Autour d'une thématique, vous aurez la possibilité de poser votre question à : communication@cc-tarnagout.fr ou via la page Facebook
Votre question pourra être sélectionnée pour parution dans le prochain Lien Tarn-Agout

Première thématique " Les économies d'énergie "

LES BRÈVES...



SERVICE COMMUN PERISCOLAIRE LA TREILLE

Depuis la rentrée, 150 enfants ont fréquenté le service commun périscolaire des mercredis dans le magnifique site de La Treille à Lugan.

NOUVEAUTÉ !

Les enfants des communes de Bannières, Belcastel, Montcabrier, Villeneuve-lès-Lavaur, Viviers-lès-Lavaur et Teulat sont accueillis à l'école de Teulat, puis sont pris en charge en bus pour rejoindre le centre de loisirs.

Grâce à ce nouveau service une quarantaine d'enfants ont pu découvrir La Treille !

Ainsi, le mercredi, les enfants peuvent participer à des ateliers « nature » proposés par une équipe de 10 animateurs : fabriquer des cabanes, créer un potager, prendre soin des ânes de La Treille, pêcher et participer à de nombreuses activités autour de l'environnement et de son respect. Dans le cadre du " plan mercredi ", de nouveaux projets vont être proposés par l'équipe pédagogique :

- La création d'un sentier botanique avec un parcours d'orientation
- L'éducation à l'image autour de la découverte du patrimoine local
- La découverte sportive avec diverses associations du territoire
- Le respect de l'environnement avec des animations éco-citoyennes.

Encore de belles journées natures et conviviales au programme !



L'ANIMATION VOUS ATTIRE, PASSEZ VOTRE BAFA !

A poster for the BAFA Formation Générale. The text on the poster includes: 'Du 23/04/19 au 30/04/19', 'En externat sans repas', 'À l'ALSH La Treille - LUGAN(81)', and 'Tarif : 345 € (+ 5 € d'adhésion)'. The poster features a green and blue color scheme with images of children and a logo for 'Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud' and 'TARN-AGOUT Communauté de Communes'. At the bottom, there is contact information for the association, including a website and phone number.

La CTA organise, en partenariat avec l'organisme Loisirs Education Citoyenneté, une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs).

Objectif : proposer une formation de proximité, qualifiante et adaptée au métier d'animateur.

- Une formation générale du BAFA du 23 au 30 Avril 2019 sur le site de l'ALSH « La Treille » à Lugan en externat
- Un stage pratique de 14 jours pendant les vacances scolaires dans l'un de nos ALSH intercommunaux (pour ceux qui le souhaitent) dans la limite de nos capacités d'accueil



Prix de la formation : 350 €

Projet pour 2020 : un approfondissement de 6 jours sur un thème déterminé (sports de plein air, jeux coopératifs...)

Pour tous renseignements :

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud au 05 62 87 43 43 - bafa-bafd@lecs.org

MARDI 9 AVRIL, 6^{ÈME} MATINALE DE L'EMPLOI

Demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, pour répondre à vos attentes et découvrir de nouvelles opportunités, LA MATINALE DE L'EMPLOI vous donne rendez-vous à Lavour sous la Halle d'Occitanie de 9h à 12h30. **L'entrée est libre et gratuite.**

Tous les profils sont ciblés (tous niveaux de compétence, de qualification et d'expérience), pour des postes en CDD, CDI, en alternance, contrats à temps partiel, etc...

Surtout, n'oubliez pas vos CV !

Une trentaine d'entreprises couvrant divers secteurs d'activités ainsi qu'une dizaine d'organismes œuvrant dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprises ont répondu à notre invitation.

Ils vous accueilleront et répondront à vos questions.

Afin de vous préparer au mieux à ce forum, vous pouvez consulter les sites www.emploi-store.fr et [www.pole.emploi.fr rubrique candidat/Vos recherches/Préparer votre candidature](http://www.pole.emploi.fr/rubrique/candidat/Vos_recherches/Pr%C3%A9parer_votre_candidature) où vous trouverez tous les bons conseils et outils pour votre recherche d'emploi.

Pour tous renseignements :

Service Emploi intercommunal au 05 63 83 12 89 (à Lavour) et 05 63 34 80 74 (à St-Sulpice-la-Pointe)

LA MATINALE DE L'EMPLOI

ENTRÉE LIBRE

Munissez-vous de plusieurs CV

Mardi 9 avril 2019
de 9h à 12h30
Halle d'Occitanie à Lavour

Organisée par la **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT** en partenariat avec :

TARN-AGOUT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, LAVAUR, pôle emploi, mission locale, cap emploi, BGE, cibe Tarn

ENVIE D'UN WEEK-END MUSICAL EN AVRIL ?

3 concerts sont proposés

La Communauté de Communes Tarn-Agout et le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn, vous proposent un tout nouveau festival sur votre territoire



GRATUITS ET OUVERTS À TOUS

Pour tous renseignements :
www.cmdtarn.fr
www.cc-tarnagout.fr
www.lyredelavour81.com

RENCONTRE D'HARMONIES

Samedi 6 avril 18h

le Stiletto, Saint-Lieux-lès-Lavour

Lyre de Lavour, direction Nicolas Messonnier
Grand orchestre d'harmonie de Castres, direction Christian Briard
Ensemble instrumental de Graulhet, direction Renaud Escriva
Réservation repas : cabaret-stiletto.fr

ENSEMBLES À VENT

Dimanche 7 avril 16h

salle René Cassin, Saint-Sulpice

Quatuor de saxophones, direction Jean-Luc Cocq
Orchestre d'harmonie 1er cycle d'Albi, direction Bastien Maury
Classe d'orchestre Tarn-Agout, direction Nicolas Messonnier

RENCONTRE CHORALES

Dimanche 14 avril 16h30

halle aux grains, Lavour

Chœur mixte Les Farifasols, direction Alexandre Papais
Chœur Pastel, direction Tatiana Danilian
Chœur le Madrigal, direction Elisabeth Delplanque
Réservation : lyredelavour81.com

